



**Bien vivre
et vieillir
chez soi
dans sa
communauté**



Table régionale
de concertation
des aînés de la
Côte-Nord

Les Tables locales
de concertation des aînés
de la Côte-Nord

L'Alliance

en faveur de l'amélioration
des conditions de vie des aînés



Portrait des conditions de vie des aînés

Pointe-Lebel



Août 2016

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité de Pointe-Lebel se situe dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan. Pointe-Lebel est localisée à environ 425 kilomètres à l'est de Québec, à 200 kilomètres à l'est de Tadoussac et à 27 kilomètres à l'ouest de Baie-Comeau. En fait, Pointe-Lebel se situe à mi-chemin entre Baie-Comeau (27 kilomètres) et Pointe-aux-Outardes (29 kilomètres). Chute-aux-Outardes est la localité la plus près de Pointe-Lebel, soit à 19 kilomètres à l'ouest de celle-ci.

Les activités économiques de Pointe-Lebel reposent sur l'exploitation de la tourbe ainsi que sur la culture de petits fruits. De plus, l'aéroport de Baie-Comeau est situé à Pointe-Lebel.

Il y a également le développement de la villégiature, car l'endroit est bien connu pour ses plages. Cependant, Pointe-Lebel est confrontée depuis quelques années à un sérieux problème d'érosion des berges.

AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 1^{er} janvier 1964

Gentilé : Lebelois, Lebeloise

Superficie totale : 122,54 km²

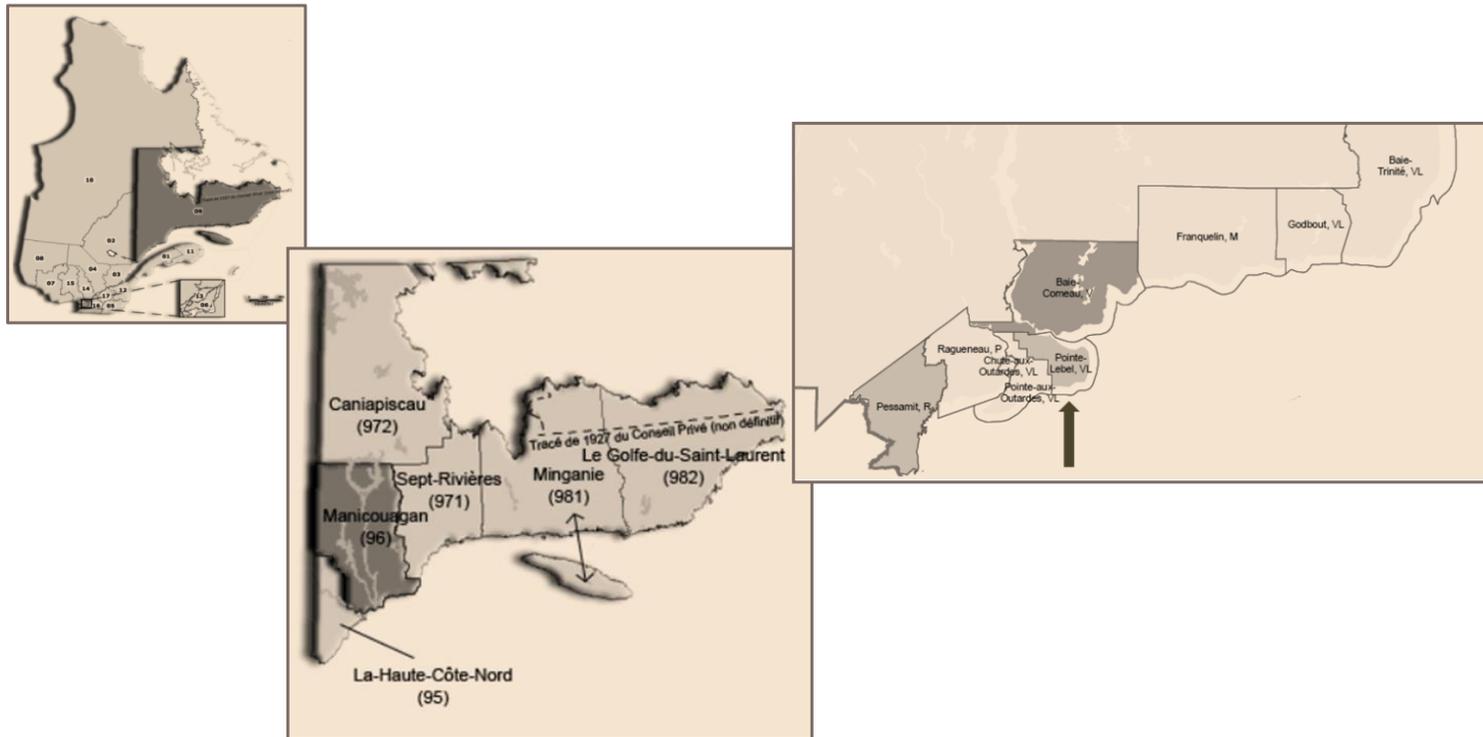
Superficie terrestre : 85,19 km²

Population estimée en 2015 : 2 011 personnes

Densité (2015) : 23,6 hab./km² (terrestre)

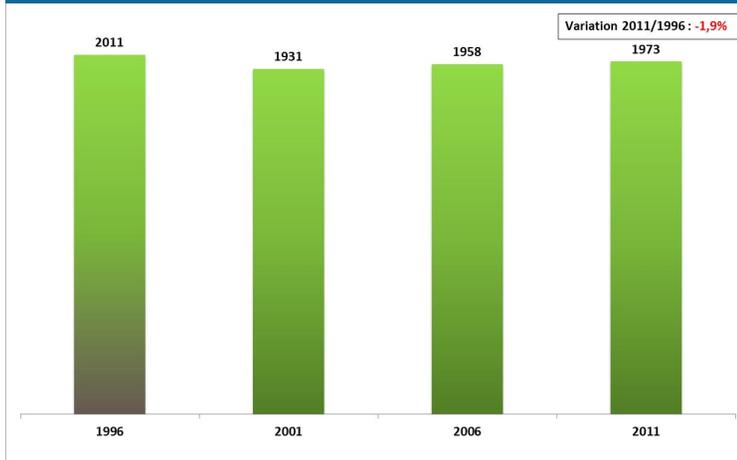
MRC : Manicouagan

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE



QUELQUES STATISTIQUES...

Évolution de la population 1996 à 2011 (15 ans)



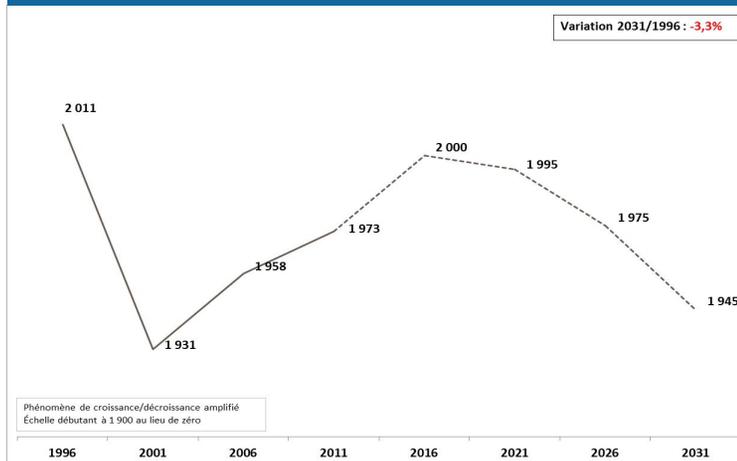
Constats sur l'évolution de la population

La population de Pointe-Lebel a connu une baisse entre 1996 et 2001, mais elle remonte depuis ce temps.

En 15 ans, Pointe-Lebel aurait perdu 1,9 % de sa population, ce qui est relativement peu comparativement aux autres petites municipalités de la Côte-Nord.

Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 2 011 personnes, la population de Pointe-Lebel serait revenue à son nombre de 1996, ce qui signifie une variation nette nulle (0 %) entre 1996 et 2015.

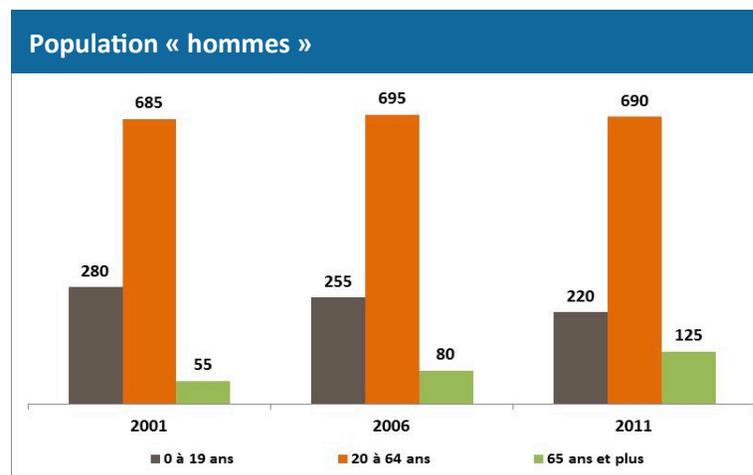
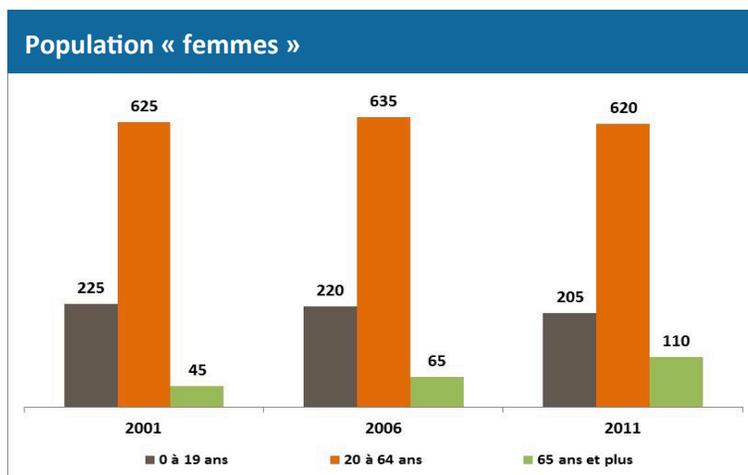
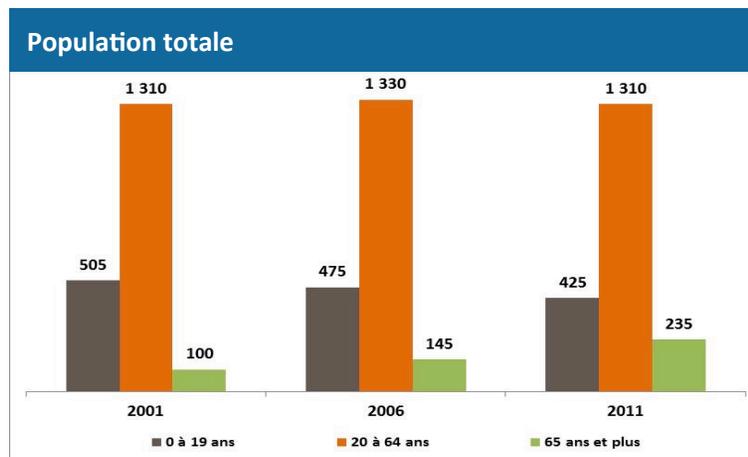
Perspectives démographiques 2016-2031 (15 ans)



Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population de Pointe-Lebel augmenterait de 2011 à 2016 pour ensuite entamer une descente jusqu'en 2031. En effet, il est prévu une baisse de 28 personnes entre 2011 et 2031 (20 ans), soit 1,4 %. Pour la période de 1996 à 2031, cette baisse se traduirait par 66 personnes, représentant une perte de 3,3 % sur 35 ans. Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen composé de -0,07 % et de -0,10 %.

La chute démographique semble s'accroître à chaque 5 ans, à compter de 2016.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population de personnes de « 0 à 19 ans » a diminué entre 2001 et 2011 : -16 %

Cette décroissance s'est surtout produite chez les hommes :

- Femmes (-9 %)
- Hommes (-21 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » n'a pas vraiment fluctué entre 2001 et 2011 : 0 %

On remarque toutefois une légère variation selon le sexe :

- Femmes (-1 %)
- Hommes (+1 %)

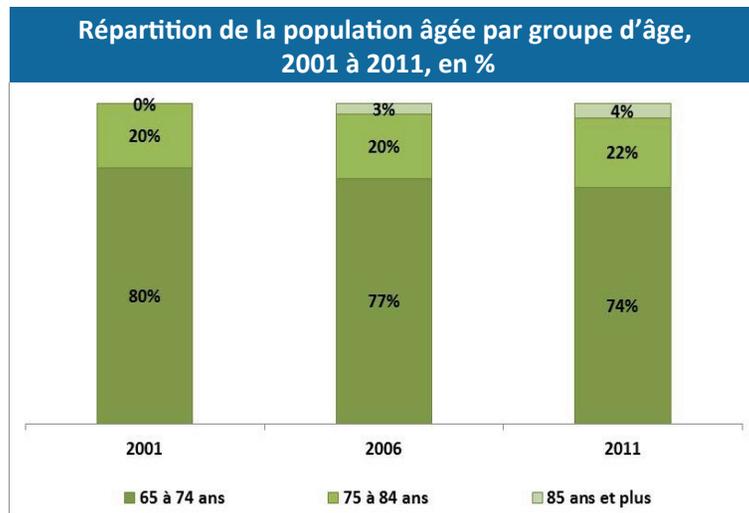
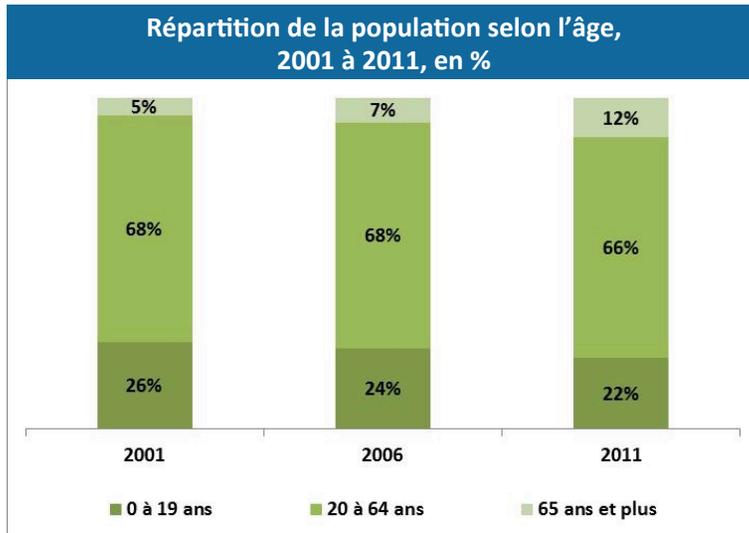
La population de personnes de « 65 ans et plus » a augmenté de façon importante entre 2001 et 2011 : +135 %

Cette croissance s'est davantage produite chez les femmes :

- Femmes (+144 %)
- Hommes (+127 %)

Note : *Puisque la population de Pointe-Lebel n'est pas nombreuse, toute modification apparaît davantage, en termes de proportions.*

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **100 à 235 personnes** à Pointe-Lebel entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **53,2 %** des personnes âgées alors que les **femmes** en forment une plus petite partie avec **46,8 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 37,1 ans à **44,0 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 6,9 ans sur une période de 10 ans. Cette hausse fut enregistrée autant entre 2001 et 2006 (+3,2 ans) qu'entre 2006 et 2011 (+3,7 ans).
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
 - Femmes : 43,6 ans
 - Hommes : 44,5 ans.



Pointe-Label

Constats concernant le vieillissement de la population

La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 5 % à 12 % du total de la population, une hausse de 7 points de pourcentage sur 10 ans.

La proportion relative des personnes âgées de 20 à 64 ans a diminué de 2 points de pourcentage, passant de 68 % à 66 %.

La proportion relative des 0 à 19 ans a également diminué, mais de 4 points de pourcentage, passant de 26 % à 22 %.

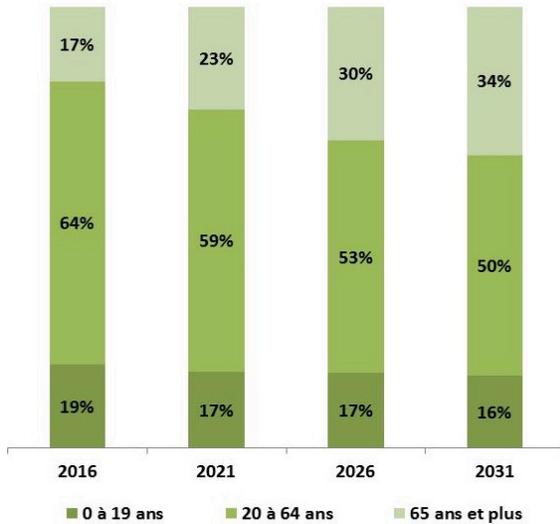
La proportion relative des personnes âgées de 85 ans et plus, par rapport à la population aînée totale, est passée de 0 % à 4 %, ce qui représente environ 10 personnes.

La proportion relative du groupe des 75 à 84 ans a légèrement augmenté, soit de 2 points de pourcentage, passant de 20 % à 22 %.

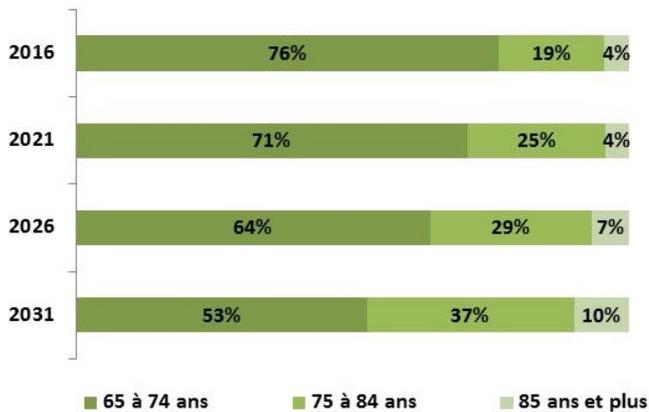
À l'inverse, la proportion relative du groupe des 65 à 74 ans a diminué, soit de 6 %, passant de 80 % à 74 %.

En 2011, l'âge médian des personnes aînées (excluant les résidents d'un établissement institutionnel) était de 69,9 ans, soit de 70,4 ans chez les femmes et de 69,8 ans chez les hommes.

Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2031, en %



Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2031, en %



Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2031

La proportion relative de la population aînée augmenterait de 17 points de pourcentage entre 2016 et 2031, soit sur une période de 15 ans.

En 2031, plus du tiers de la population (34 %) serait âgée de 65 ans et plus.

Plus de la moitié des aînés (53 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2031, soit 21 points de pourcentage de moins qu'en 2011.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans serait plus élevée en 2031 qu'en 2011, soit de 15 %, et la proportion des 85 ans et plus serait aussi plus élevée (+6 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans est passé de 80 à 170, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 345 personnes ($\Delta 2031/2001 : +331 \%$).

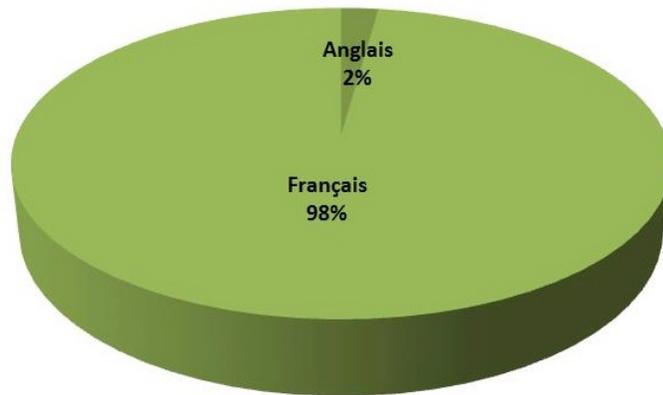
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans est passé de 20 à 50, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 245 personnes ($\Delta 2031/2001 : +1\,125 \%$).

Le nombre de personnes de 85 ans et plus est passé de 0 à 10, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 65 personnes ($\Delta 2031/2001 : N/A$).

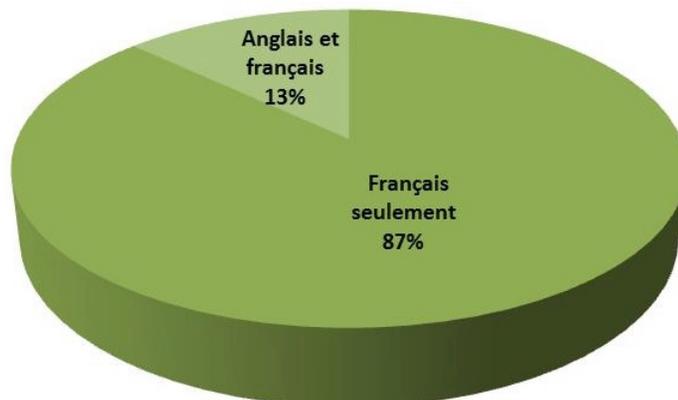
L'âge moyen passerait de 43,7 ans en 2016 à 49,4 ans en 2031, soit une augmentation de 5,7 ans sur une période de 15 ans.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÂNÉES...

Première langue officielle parlée, 2011



Connaissance des langues officielles, 2011



Constats sur la connaissance des langues officielles

La presque totalité de la population aînée de la municipalité de Pointe-Lebel a le français comme première langue officielle parlée (98 %). Seulement une petite proportion (2 %) a l'anglais comme première langue parlée.

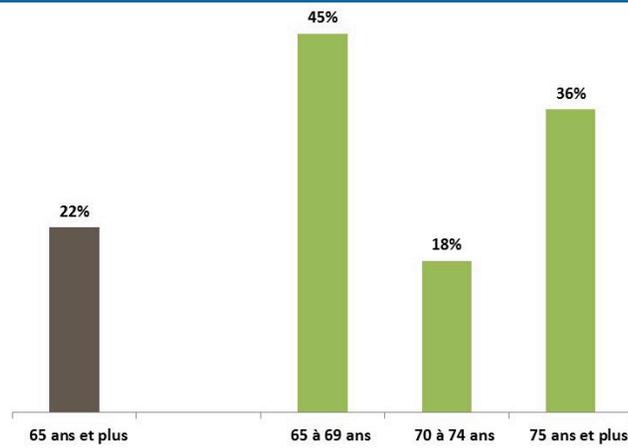
Parmi les langues officielles, les aînés de Pointe-Lebel connaissent surtout le français. Environ 13 % des personnes aînées connaissent aussi l'anglais.

En fait, la totalité de la population aînée connaît le français et 13 % connaît également l'anglais.

État matrimonial, 2011



Personnes vivant seules, 2011



Pointe-Label

Constats – autres caractéristiques

Plus de 60 % des personnes âgées sont mariées.

Environ une personne âgée sur 10 est veuve.

Environ une personne âgée sur 5 vit seule. Ces personnes sont surtout dans la catégorie d'âge des 65 à 69 ans.

Les personnes âgées vivent surtout dans des maisons individuelles non attenantes (74 %). Environ une personne âgée sur 5 (22 %) demeure dans un logement mobile.

En 2006, le taux de propriété dans la municipalité de Pointe-Label était de 95 % (pour toutes les catégories d'âge).

Type d'habitation, 2011



Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>
Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

Notes

Arrondissement des données des recensements : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Les **caractéristiques des personnes âgées** excluent les résidents d'un établissement institutionnel (logements collectifs institutionnels).

Définitions

Âge médian : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Densité de population : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

État matrimonial : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

Taux de propriété : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

Maison individuelle non attenante : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.